

## Aménagement

# En travaux, le quai des Bergues se prépare à recevoir ses bancs ensoleillés

**La réfection de l'axe est en cours. Ses responsables expliquent leur projet au public**

Marc Moulin

Fermé au trafic venant de Bel-Air depuis trois semaines, le quai des Bergues est en travaux sur toute sa longueur. Un chantier qui a été expliqué hier au public. L'artère s'offre sa première grosse cure de jouvence depuis quatre grosses décennies. Crise de la quarantaine? C'est bien pire. L'ossature d'une partie du quai, celle qui surplombait le Rhône, menaçait d'y tomber.

On s'en est rendu compte durant les années 2013 et 2014, lors de sondages mandatés par la Ville de Genève au bureau Perreten et Milleret sur les poutres qui, depuis le début des années 70, supportaient trottoir et stationnements côté fleuve. «Le taux de chlorure était nettement trop élevé, à tel point que des aciers étaient sectionnés, relate Marc Lachenal, ingénieur. Les poutres auraient pu céder ou fléchir. La sécurité n'était plus garantie.»

Le site en surplomb a été très vite condamné et des devis ont été établis en urgence. Il fallait démolir. Mais devait-on rebâtir ce surplomb? «La Ville avait dans ses cartons un autre projet visant à pacifier le quartier de Saint-Gervais, dont la qualité de vie était menacée



A gauche, le quai des Bergues révèle son nouveau visage sur sa partie orientale, avec ses pierres de taille, leur couronnement en calcaire et une barrière conforme à la tradition genevoise. A droite, les poutres quadragénaires de l'ancien encorbellement vivent leurs derniers jours à l'ouest du quai. GEORGES CABRERA



par le trafic de transit, rappelle Isabelle Goettelmann, ingénieure à la Ville. Pourquoi donc refaire cet encorbellement alors qu'on veut rendre aux passants ce quai très agréable et si ensoleillé car il est orienté plein sud?»

Le bureau d'architectes Brodbeck et Roulet a remporté le mandat de la réfection. «L'idée générale est d'éviter quelque chose d'extra-

vagant pour privilégier un aménagement aussi simple et flexible que possible, qui se conjugue à ce que l'on trouve aux alentours, sur l'île ou le quai d'en face, résume Alexandar Kortus, architecte. Rappelons que le site est protégé.» La première phase est en cours et la partie est du quai est presque achevée. Les poutres quadragénaires ont disparu. Le quai retrouve son

aspect et son gabarit d'antan. Le mur dominant le fleuve est débarassé du béton, laissant apparaître ses pierres de Meillerie d'origine, complétées, quand il le faut, par des pierres de taille de même type et issues de la même région (les carrières d'Arvel à Villeneuve). Un seuil de calcaire couronne le mur. On y a fixé une barrière semblable au modèle Dufour typique du

XIXe siècle genevois et on a même réutilisé des éléments des anciens parapets.

La suite? Le plan de circulation changera. Une zone de rencontre (comme à la rue Leschot) couvrira la plus grande partie du quai (on a renoncé à piétonner le tronçon proche de Bel-Air). Quant à la zone piétonne face à l'Hôtel des Bergues, on ne devrait plus y tolérer le

parking que le long de l'établissement. Le dossier est encore affiné mais la réfection de la chaussée est prévue en 2018. Au programme: tout sera mis au même niveau et pavé, des bancs seront fixés (mais pourront être déplacés si besoin) ainsi que des bacs pour abriter une végétalisation saisonnière. On espère aussi voir fleurir les terrasses des cafés.

## La monnaie léman est distinguée par le Canton

**La version électronique de la devise locale arrive en tête des dix lauréats du Concours cantonal du développement durable**

«La tâche du jury a été difficile.» Vendredi, lors de la cérémonie de remise des prix du Concours cantonal du développement durable, le président du jury, Jean-Daniel Plancherel, se félicitait du taux record de participation. Pour l'édition 2017, pas moins de soixante-deux candidats briguaient une distinction. Finalement, dix d'entre eux ont été récompensés. «Les dossiers soumis, tous d'excellente qualité, présentaient des propositions engagées et des actions concrètes qui font sens», souligne Jean-Daniel Plancherel.

Le premier lauréat est l'association Monnaie léman, qui reçoit la Bourse cantonale du développement durable, d'un montant de 30 000 francs, pour son projet de développement de la devise locale en version électronique (e-léman) et de mise sur pied d'un service de crédit mutualisé gratuit interentreprises (lemanex). Cela afin de renforcer encore plus l'économie de proximité. L'association Pro Natura et l'entreprise Revolution Food se partagent le Prix du développement durable, d'un montant de 10 000 francs. La première est ainsi récompensée pour la création du Centre nature du vallon de l'Allondon, qui constitue un sanctuaire pour la biodiversité autant qu'un outil de sensibilisation du public. La seconde se voit distinguée pour son service de traiteur

spécialisé dans l'alimentation durable, faisant la part belle à la traçabilité, aux produits locaux et de saison ou issus du commerce équitable.

Quatre organismes publics reçoivent la Distinction du Canton, purement honorifique. Les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) et les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJB) pour la réalisation des herbiers par des personnes en situation de handicap ou de rupture socioprofessionnelle. La Commune de Meyrin pour la création du lac des Vernes, qui a permis de préserver le nant d'Avril, et pour la réhabilitation du Jardin botanique alpin. Carouge, elle, est distinguée pour son programme encourageant la réparation des appareils électriques et électroniques. Enfin, Lancy l'est pour la création d'un potager communal participatif.

Trois lauréats reçoivent une mention. L'association Tricrochet propose des ateliers où les écoliers peuvent fabriquer des objets à partir de vieux sacs en plastique. La Fondation Parloca Genève a quant à elle réalisé une rénovation et surélévation d'un immeuble de Meyrin particulièrement en phase avec les objectifs du développement durable. Un particulier, Sébastien Pettit, rejoint ce palmarès pour avoir entièrement construit sa maison avec de la paille et des matériaux de récupération. «Associations, entreprises, privés ou entités publiques, tout le monde peut raisonner durablement», en conclut le président du Conseil d'Etat, François Longchamp.

**Antoine Grosjean**

## Avis de naissances

Chrystel à la joie de vous annoncer la naissance de sa fille  
**Adélie**  
née le 30 mai 2017 à 2h19  
2kg670 de bonheur  
Famille Ferrier  
Camille-Martin 18 - 1203 Genève

Anne et Nicolas, ainsi que leur fils Joachim sont très heureux d'annoncer la naissance de  
**Inès**  
née le 28 mai 2017 à 21 h 24  
à la Clinique Générale Beau lieu

**Les délais de remise pour vos avis de naissance sont la veille de parution, soit le mardi et le vendredi à 10h00.**

Contact:  
e-mail: [naissances@tdg.ch](mailto:naissances@tdg.ch)  
fax: +41 22 322 56 70



Retrouvez tous nos avis de naissance sur [www.latour.ch](http://www.latour.ch)



Nous avons le grand bonheur d'annoncer la naissance d'  
**Audrey Yixuan**  
le 26 mai 2017, à 12 h 57

Famille Küffer  
5, chemin de Planta  
CH-1223 Cologny

Nous avons l'immense bonheur d'annoncer la naissance de  
**Kyron, Jean Marc**  
le 30 mai 2017, à 19 h 27

Carine Müller et Christian Beney  
Genève

Nous avons l'immense joie d'annoncer la naissance de  
**Dune, Ava**  
le 31 mai 2017, à 10 h 38

Vanessa Hegi et Victor De Almeida  
33, chemin de Planta  
1223 Cologny

Nous avons l'immense joie d'annoncer la naissance de  
**William**  
le 3 juin 2017, à 15 h 06

Charlotte, Alexander, Marlène et  
Peter Charpentier  
1232 Confignon

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de  
**Mathys, Théo**  
le 5 juin 2017, à 08 h 09

Laure et Jean-Christophe Abel  
13, ch. du Pré-des-Fourneaux  
1293 Bellevue

Nous avons le grand bonheur d'annoncer la naissance d'  
**Adam**  
le 5 juin 2017, à 14 h 44

Zacaria Chehiba et Anissa Bentalha

Clinique des Grangettes  
Genève

Les annonces de naissance, avec photos des bébés, sont disponibles sur le site [www.grangettes.ch](http://www.grangettes.ch)